

Soutien public promis à Espacefemmes

Grand Conseil » Répondant à un mandat, le Conseil d'Etat admet qu'Espacefemmes a besoin d'un soutien supplémentaire. Mais il estime avoir déjà fait sa part.

Le Gouvernement fribourgeois partage l'avis du Grand Conseil: il faut venir en aide à Espacefemmes. «L'association a développé une sensibilité et une expertise spécifiques qui lui permettent de renforcer les femmes du canton et notamment les plus vulnérables», salue le Conseil d'Etat dans sa réponse à un mandat multipartite demandant d'accorder un soutien supplémentaire de 50 000 francs à cette structure active dans les domaines de l'accompagnement social, de la prévention en ma-

tière de santé et de la formation d'adultes. Pour rappel, le parlement cantonal avait accepté mi-décembre de traiter cet objet en urgence. Il devra donc se prononcer lors de sa prochaine session, prévue le mois prochain.

50 000 francs

Soutien supplémentaire demandé par les députés

Il faut dire qu'Espacefemmes a perdu en 2019 un important subventionnement, à hauteur de 160 000 francs, octroyé par le Bureau fédéral de l'égalité. Le Conseil d'Etat calcule:

«Pour 2021, l'Etat de Fribourg prévoit de financer l'association à hauteur de 353 000 francs, auxquels s'ajoutent notamment 220 000 francs de la Loterie romande. Au total, les recettes de l'association, compte tenu des subventions cantonales, communales et privées, ainsi que des contributions des usagères, des cotisations et des prestations facturées aux partenaires, devraient atteindre 763 700 francs». Et selon les estimations, les charges s'élèveront à 839 400 francs. L'association devrait donc faire face, en 2021, à un déficit de 75 700 francs.

Un peu moins des deux tiers peuvent être imputés à la crise du coronavirus. Le solde correspond à un déficit structurel. Mais des solutions ont déjà été mises en

place pour limiter les pertes, ce qui devrait valoir à l'association un soutien public supplémentaire de 25 000 francs. Dès lors, le Conseil d'Etat, s'il recommande aux députés d'accepter ce mandat, estime y avoir répondu. Il promet également, pour le deuxième semestre 2021 et après un examen des résultats intermédiaires, une compensation financière unique pour l'éventuel manque de recettes lié à la pandémie. Le pouvoir cantonal regrette par ailleurs: «La Loterie romande aurait examiné des demandes en vue d'une augmentation des subventions octroyées dans le cadre des aides pluriannuelles si celles-ci avaient été présentées aux échéances habituelles et connues, ce qui n'a pas été le cas.»

NICOLAS MARADAN

Un kilo de cocaïne saisi

Estavayer-le-Lac » Un individu de 34 ans transportant de la drogue dans un sac à dos a été interpellé le 28 octobre 2020 vers 19 h à la gare routière d'Estavayer-le-Lac, a communiqué hier la police fribourgeoise. La fouille du sac à dos du trafiquant présumé a débouché sur la saisie d'un «pain» d'environ un kilo de cocaïne (photo Police cantonale). L'homme a été placé en détention provisoire pour les besoins de l'enquête, qui porte sur des infractions graves à la loi fédérale sur les stupéfiants.

En collaboration avec la Police cantonale vaudoise, une perquisition a été effectuée chez l'individu, domicilié dans le canton de Vaud. Plusieurs éléments utiles à l'enquête ont été séquestrés. Les investiga-



tions ont rapidement révélé de soupçons de trafic de drogue; l'endroit d'un autre homme âgé de 32 ans et sans domicile connu, précise le communiqué. Cette personne a également été placée en détention provisoire. L'instruction pénale se poursuit sous la conduite du Ministère public fribourgeois. »

MR